

Photo

FICHE INSCRIPTION SPORT'ITUDE ONANS 2025-26

☐ Cocher si photo déjà fournie

Nom d'usage/marital : Prénom :

Nom de naissance : Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel : Adresse mail :

Parrainage (pour les nouveaux adhérents) => nom et prénom du parrain (adhérent lors de la saison 2024/2025) :

Pour cette saison 2025/26, je choisis de m'inscrire à :

☐ Marche nordique (50€) ☐ Cross Training (110€) ☐ Toutes les activités (110€ l'année)**Pièces à fournir :**

- Fiche d'inscription, accompagnée de l'autorisation parentale pour les adhérents mineurs (disponible sur notre site web, onglet « Nous rejoindre »)
- Une photo d'identité ou autres (envoi possible par sms au 06 73 64 70 20 ou mail sportitudeonans@yahoo.com).
- Règlement de votre cotisation possible en chèque à l'ordre de Sport'itude Onans, espèces ou virement bancaire (IBAN FR76 1250 6200 1556 0230 2851 434), possibilité de payer en deux ou trois fois sans frais

☐ Je souhaite obtenir une facture pour le paiement de ma cotisation☐ Je déclare avoir un état de santé compatible avec la pratique sportive de l'association.

Notre assurance MAIF intègre une garantie « indemnisation des dommages corporels » pour l'ensemble de nos adhérents. Afin d'avoir une protection renforcée, il est possible de souscrire à une garantie individuelle et optionnelle I.A. Sport +, retrouvez tous les détails sur notre site web (onglet « nous rejoindre », rubrique « assurance »).

En adhérant à notre association, vous acceptez sans réserve les règles de fonctionnement de l'association mentionnées au verso de la présente fiche d'inscription.

A Le

Signature de l'adhérent (ou représentant légal)

Cadre réservé à l'association☐ Renouvellement☐ Chèque

N° Chèque :

Etablissement bancaire :

☐ Carte délivrée☐ Espèces☐ Photo OK☐ Virement

Montant : €

Date : / /

FICHE INSCRIPTION SPORT'ITUDE ONANS 2025-26

REGLEMENT INTERIEUR▪ Séance d'essais et périodes d'activité :

Afin de découvrir les activités de l'association, nous proposons à chacun l'équivalence d'une semaine d'essais, soit trois séances maximum (une séance avec chaque coach et une séance de marche nordique). Il n'est pas prévu de séances lors des vacances scolaires, mais l'association peut être amenée à proposer des activités ponctuelles ou encore d'éventuels rattrapages en cas d'absence des coaches ou de conditions météo à risques (vigilance orange météo France).

▪ Dossier d'inscription :

Chaque dossier d'inscription doit comporter les documents mentionnés sur la fiche d'inscription. Ceux-ci restent accessibles sur notre site web <https://sportitudeonans.sportsregions.fr>, onglet « nous rejoindre ». En cas de dossier incomplet et après relance, l'association se réserve la possibilité de refuser l'accès aux activités jusqu'à mise à jour complète du dossier.

▪ Communication & droit à l'image :

Il est normal pour toutes associations de promouvoir ses activités par le biais des réseaux sociaux, son site web, la presse... Nous sommes donc amenés à prendre des photos ou vidéos, principalement de groupe, et d'en faire la diffusion. Si vous ne souhaitez pas être clairement identifiable sur ces supports, nous vous invitons à nous en faire la demande écrite.

▪ Matériel de l'association :

Lors des séances d'essais ou en cas d'oubli, l'association pourra prêter, de façon temporaire, à ses adhérents des tapis de sol ainsi que des bâtons de marche nordique. Durant les séances en salle et selon les besoins des coaches, il vous sera mis à disposition du matériel tel que des ballons, steps, haltères, ... Chaque adhérent s'engage à restituer le matériel dans le même état qui lui a été confié.

▪ Sécurité & propreté :

Marche nordique : L'association se charge de prévenir les fédérations de chasse départementales pour diffusion auprès des associations des communes concernées, un mail les informant de notre passage pour la marche nordique. Pour la sécurité des participants, il est strictement interdit d'amener son chien lors des parcours.

Cross training : afin de respecter le règlement intérieur des structures sportives, chaque adhérent s'engage à amener dans **son sac des chaussures propres** et les enfiler lors de son entrée dans les locaux. Également, tous déchets destinés à la poubelle ou au recyclage (bouteilles d'eau, mouchoirs usagés ...) devront être jetés aux emplacements prévus en fin de séance. Il en va de même tout le long des parcours de marche nordique. Des vestiaires avec douches et des toilettes sont à votre disposition.

▪ Bonne conduite :

Chacun devra respecter autrui. Nous refusons catégoriquement tous dénigrement liés au physique, aux origines ou encore au niveau sportif. Nous demandons également à chacun de limiter les bavardages durant les exercices en salle, afin de permettre à chacun de se concentrer et d'écouter les consignes et conseils des coaches, mais la bonne ambiance et les plaisanteries restent de mise ! Les retards quant à eux sont tolérés dans la limite de dix minutes, ceux-ci augmentant malheureusement le risque de blessures si le temps d'échauffement effectué est insuffisant.